

Vague bleue

Comité de rédaction PLRY, resp. J. Gilliéron **Périodique du PLRY Les Libéraux-Radicaux – www.plry.ch**



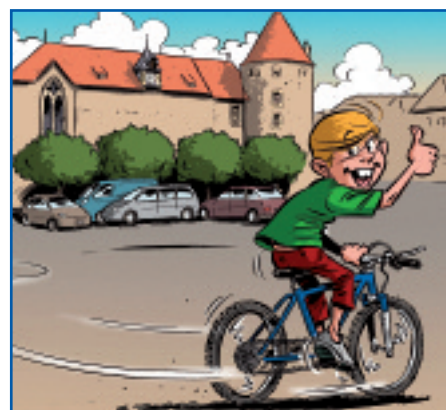
Idéalement situé à un carrefour autoroutier, Y-Parc doit pouvoir être rallié facilement par tous les moyens de transport, publics ou privés, ceci afin de rester le site attractif qu'il est.

Atouts économiques: à jouer maintenant!

Le **concept de développement durable** est actuellement servi à toutes les sauces: il permet en particulier de justifier les mesures d'aménagement du territoire (mobilité douce: infrastructures modernes de transports publics, notamment) que prennent les collectivités publiques pour leurs citoyens. Il contient cependant une autre composante tout aussi importante: celle du développement économique. A cet égard, Yverdon-les-Bains a en main un potentiel non négligeable: elle dispose tout d'abord de plusieurs hectares de terrain sur le site dit d'«Y-Parc», appelés à accueillir des entreprises à la pointe de la technologie, et surtout **créatrices d'emplois en nombre pour la région**, ainsi que des services de plus en plus nécessaires dans le secteur concerné. **Les entrepreneurs le disent**

eux-mêmes: Y-Parc est idéalement situé car placé sur l'axe Genève-Berne et à proximité immédiate d'une sortie autoroutière. **L'accès au Parc scientifique par voiture est ainsi considéré comme crucial.** L'enjeu de la modification en cours du plan partiel d'affectation régissant Y-Parc est donc essentiellement de concilier la création indispensable et en suffisance de places de parc avec les aspects écologiques, sans donner la priorité à ces derniers. Mais le développement économique au sens où nous l'entendons doit également **favoriser le maintien de places de travail là où elles se trouvent.** Le projet Agglo-Y le démontre: ambitionnant de remodeler complètement les infrastructures routières et de transports publics, il doit veiller à **préserver l'attractivité de**

notre Centre-ville, pour tout le monde: les clients des artisans-commerçants, ceux des grandes surfaces, des établissements publics, des entités de services, ainsi que leurs employés et responsables, enfin la population en général - qui souhaite s'y prélasser ou y cheminer à pied ou à vélo. Tous ces intérêts additionnés n'y trouveront leur compte que **par la création rapide d'un parking souterrain**, par exemple sous la Place d'Armes, sous peine de devoir constater un exode des commerces principaux en Chamard. Les atouts économiques yverdonnois sont bien présents: jouons-les maintenant!



Cyclistes yverdonnois

**LA « PETITE REINE »...
REINE A TOUT PRIX?**

Page 2

Distribué tous ménages à Yverdon, Cheseaux-Noréaz, Pomy, Gressy, Belmont, Ependes, Treykovagnes, Chamblon, Montagny, Valeyres-sous-Montagny (tirage 12'000 ex.)

PERNET
Constructions Métalliques
**LE SAVOIR FER
DEPUIS 1930**
www.jmpernet.ch

**Restaurant
de la
PLAGE**
Restaurant français - Brasserie - Salle de conférences - Mariages
Cocktails - Grande terrasse ombragée au bord du lac
Ouvert toute l'année
1400 Yverdon-les-Bains - Tél. 024 426.35.73 - Fax 024 426.40.50

CARROSSERIE
Indust. Frères
Rue de l'Industrie 14
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 426.35.35 Fax. 024 426.35.40



La «petite reine», reine à tout prix?!!

- Tu sais Fred, je me remettrais bien au vélo!
- *Quelle curieuse idée Phil, tu veux faire du sport?*
- Non mais je suis plutôt tenté par son aspect pratique.
- *Pour du sport, je comprends, mais l'aspect pratique, je ne vois pas!*
- Mais oui, facilité et gratuité de parage, moins de bruit en ville et ça va aussi vite qu'une voiture dans le trafic urbain.
- C'est certain quand on voit comme roulent bon nombre de cyclistes, sans respecter les feux rouges, et en circulant sans descendre du vélo sur les trottoirs et les passages piétons, et bien je comprends que le vélo soit plus rapide qu'une voiture en ville. Mais il est aussi très dangereux pour les piétons qui se trouvent souvent à la merci de cyclistes qui pensent que les règles de la circulation ne les concernent pas.
- Effectivement on peut voir les choses comme ça, mais ces cyclistes ne sont pas si nombreux. En réalité ce sont des

aménagements comme les pistes cyclables et les nombreux miroirs mis en place dans les secteurs sensibles de la ville qui ont surtout contribué à la sécurité et la fluidité de la circulation en vélo.

- *Ok, tu m'as convaincu. Je vais ressortir mon vélo du garage et lui faire un petit service.*
- Et bien tant mieux, mais il n'empêche qu'au pays où la petite reine est REINE, le respect des piétons et des voitures doit rester ROI! "Slow down – Take it easy"
- *Au fait qui s'occupe de la Commission deux roues et de l'urbanisme à Yverdon?*
- Ce sont des municipaux Libéraux-Radicaux.
- *Tiens c'est nouveau, je pensais que cette problématique était chassée gardée et que la droite n'y était pas sensible.*
- Le projet d'urbanisation Agglo-Y que les Yverdonnois ont découvert dans leur boîte à lettres est nouveau; mais que les Libéraux-Radicaux font du bon boulot, ça c'est pas nouveau!

Albert Martin: puisque tu pars...

Disparu à mi-mai, Albert Martin a mis une grande partie de son temps libre à disposition des autres en servant pendant longtemps comme pompier et en siégeant pendant 8 ans sur les bancs du Conseil communal. Il y défendait son centre ville et ses commerçants avec force, dénonçant l'augmentation des nuisances de toute sorte. Visionnaire, il avait proposé, il y a 20 ans déjà, au nom de l'Association des commerçants un parking sous la Place d'Armes! Le reste de son temps était tout aussi dévoué aux autres: il passait ses nuits à

préparer ce bon pain qui nous est indispensable. Ses spécialités étaient connues et appréciées loin à la ronde; son pain d'anis, unique, était un secret de famille transmis de père en fils.

Il est difficile d'imaginer qu'au prochain groupe, au prochain conseil communal, nous ne reverrons plus son sourire radieux et ses yeux malicieux. Et comme Jean-Jacques Goldman, dont il affectionnait les chansons, on veut lui dire: «Dans ton histoire, garde en mémoire notre au revoir, puisque tu pars...» Adieu Albert.

Gloria Capt, présidente PLRY

POMY

Ça bouge fort à Pomy: alors que le nouveau collège est en construction (classes rattachées au groupement d'Yvonand) et devrait être mis en service pour la rentrée d'août, le crédit d'investissement nécessaire à la réfection et à l'agrandissement de la salle villageoise a été accepté ce printemps par le Conseil général. Parallèlement à ces importants travaux, la Municipalité se préoccupe de l'activité commerciale locale: une étude a été lancée pour un complexe «cave à fromages – boulangerie – magasin», soit un centre multi-services, projetant aussi un bureau de poste.

Et chez nos voisins?

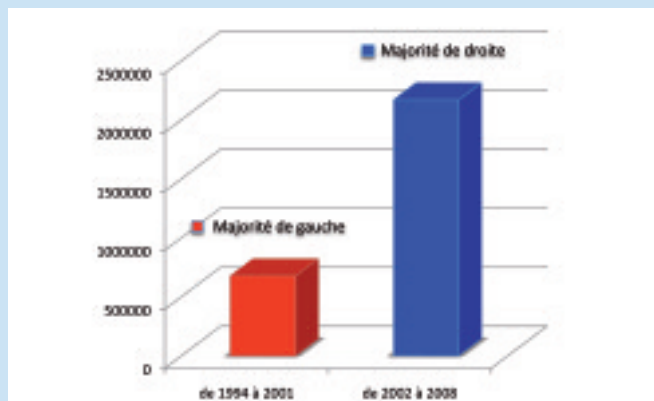
EPEDES

Maintenir la scolarisation des plus petits à proximité de leur lieu de domicile – et cela dans des locaux adaptés aux exigences actuelles – tel est le but poursuivi par les communes d'Ependes, Suchy et Belmont. En accord avec le DFJC et les communes partenaires de l'Entente scolaire d'Yverdon et environs, elles veulent construire ensemble un nouveau collège comprenant initialement 4 classes à Ependes, à côté de la salle de gym existante, déjà homologuée. A noter que cette grande salle est également nantie d'une buvette déjà équipée pour devenir si besoin est, le réfectoire permettant l'accueil des enfants pour le repas de midi. Pour mener à bien ce projet de construction, les trois communes entendent unir leurs efforts au sein d'une nouvelle association de communes - l'A3C (Association du Collège des Côtes de Chalamont).


Bouby-Rolls SA
Quai de la Thièle 30
1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone 024 424 01 24
Téléfax 024 424 01 25
www.bouby-rolls.opel.ch

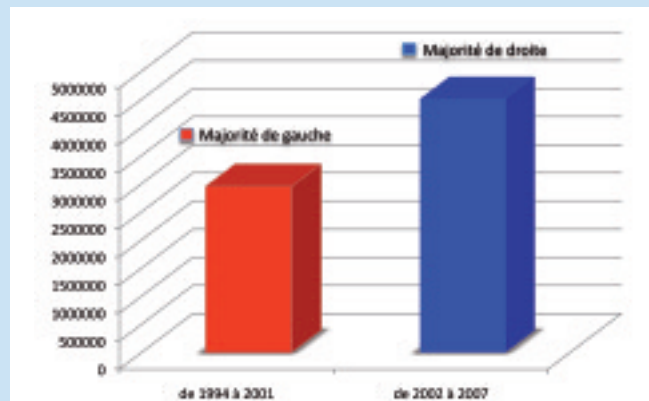
APPAREILS MENAGERS
Vente et dépannage de toutes marques
LIPPUNER SA
Hippodrome 18 Yverdon-les-Bains
Tel. 024 425 60 33 Fax 024 425 74 76

CAND-LANDI



Participation communale à l'abaissement dégressif des loyers

A l'heure où les logements à loyer modérés sont très recherchés, il convient d'examiner objectivement les dépenses communales consenties par les diverses tendances politiques successivement au pouvoir à Yverdon, afin de maintenir un parc suffisant de logements à loyers avantageux. Les chiffres des dernières décennies sont très démonstratifs: en matière de participation communale à l'abaissement dégressif des loyers: la gauche – au pouvoir de 1994 à 2001 – a consacré 677'000 fr à ce but, soit trois fois moins que la droite entre 2002 et 2008 (2'169'000 fr).



Construction et rénovation lourde de HLM

En matière de construction de HLM, c'est sous une majorité de droite – de 1990 à 1993 – qu'ont été dépensés 23,8 mio. de fr pour la réalisation de 5 immeubles HLM (chemin de Sous-Bois et rue de Bullet). De 1994 à 2001 (majorité de gauche) ce sont seulement 2,95 mio. de fr qui ont été investis. De plus, de 2002 à 2007, la majorité de droite a conduit pour 4,51 mio. de fr, d'investissements destinés à des rénovations lourdes (immeubles de la rue Léon-Jaquier), dépenses qui ajoutent du confort aux logements tout en maintenant des loyers bas.

Ordures ménagères: à quand un financement équitable?

Pour une ville comme Yverdon-les-Bains, la facture d'élimination des déchets c'est un coût global de 4,1 millions par an. A elles seules, les ordures ménagères incinérables représentent une dépense de 2,4 mio. de francs.

Depuis toujours et encore maintenant à Yverdon-les-Bains, les coûts de la collecte et de l'élimination des déchets sont prélevés sur la masse d'impôts payés par les contribuables, qui financent cette élimination quel que soit le volume de ce qu'ils jettent, quelles que soient leurs habitudes de consommation et de tri.

Pourtant et depuis des années, tant la législation fédérale (2001) que la Loi cantonale sur la gestion des déchets (2006) reprennent le principe du «pollueur-payeur». Les directives sont claires: la majeure partie du coût de la récolte et de l'élimination des déchets doit être

payée par celui qui en est à l'origine. Déjà, autour d'Yverdon-les-Bains, nombre de communes ont introduit la taxe au sac (1,50 fr à 1,95 fr le sac de 35 l.), certaines la combinant avec un taxe forfaitaire à l'habitant. Partout, cette introduction a fait baisser drastiquement le volume des ordures à éliminer: on estime à env 30 % la baisse moyenne du volume des déchets ménagers une fois introduite la taxe au sac.

Qui paie quoi?

Ainsi, durant ces dernières années, les communes voisines d'Yverdon que sont Grandson, Orge, Valeyres-sous-Montagny, Treykovagnes, Champvent, Essert-sous-Champvent, Villars-sous-Champvent, Baulmes, Mathod, Ependes, Essert-Pittet Suchy, Cheseaux-Noréaz et Yvonand ont introduit un financement reprenant le

principe de causalité, la taxe au sac, respectivement au poids. En cela, elles ont adopté la pratique déjà introduite à Orbe, Vallorbe et Sainte-Croix, mais aussi à Payerne ou Moudon. A noter que dans la majorité des endroits cités, on a mis en place des mesures d'accompagnement, notamment des sacs spéciaux distribués gratuitement aux jeunes parents pour les couches de leurs petits, alors qu'on a souvent introduit cette même gratuité vis-à-vis des aînés souffrant d'incontinence.

A Yverdon-les-Bains, actuellement, la Municipalité réfléchit... Et pendant qu'elle réfléchit, on voit des voitures provenant de villages voisins s'arrêter devant les conteneurs disposés au bord des trottoirs de la ville et y jeter à la sauvette un ou deux sacs «anonymes». Coût de la «réflexion» en cours: env.100'000 fr. / l'an, payés par le contribuable yverdonnois!

Restaurant-Pizzeria L'Expo
EXPO CENTRE - 1449 MONTREUIL-PRÈS-YVERDON

Vos imprimés... l'esprit libre

Sprint
votre imprimeur

YVERDON-LES-BAINS 024 424 84 84
Aussi à Orbe et à Sainte-Croix

NOUVEAU !
Salle polyvalente à louer

1 heure : 45.-
1 journée : 150.-
(y compris mise en place et nettoyage)

Téléphone : 7 jours sur 7 de 9 h à 21 h
024 / 445.10.78 www.esvaleyres.ch



L'entreprise «dubat» – nouvellement établie sur Gressy – redeviendra yverdonnoise dès l'an prochain, sans changer de place!

Gressy rejoindra Yverdon en juillet 2011!

A l'image d'Oleyres (218 habitants) qui rejoindra Avenches (3'060 habitants), d'Oulens-sur-Lucens (52 hab.) qui rejoindra Lucens (2'316 hab.), la petite commune de Gressy (155 hab.) se fondra dans sa grande voisine, Yverdon-les-Bains (26'592 hab.) au 1^{er} juillet 2011. Alors que les électeurs yverdonnois se sont peu intéressés à ce sujet (seulement 22,3 % de votants), ceux de Gressy se sont complètement mobilisés (91, 3 %), seuls 10 électeurs sur 115 n'ayant pas participé au scrutin du 13 juin! Acceptée à 85 % par les électeurs urbains, la décision a été plus disputée à Gressy (63 oui, 40 non). Pour la commune d'Yverdon, cette décision est importante: elle permet d'agrandir son territoire de 223 hectares supplémentaires, dont une partie fort intéressante se situe dans la zone du Parc Scientifique et Technologique. Ceci dit, les Libéraux-Radicaux yverdonnois se réjouissent surtout d'accueillir les citoyennes et citoyens de Gressy: bienvenue, voisins et amis!



Fidèle aux marchés d'Yverdon, la famille Jaquier du Bas-des-Monts sera encore plus chez elle sur le pavé de la rue du Milieu!

PHARMACIE DE LA PLACE

Marie-France Mettraux
6, Place Pestalozzi
1400 Yverdon-les-Bains

tél. : 024 425 24 24
fax : 024 425 23 88

livraisons à domicile



HELIOS

Centre de création et d'impression

Graphisme, illustration, photo
Photocopies, posters, reliures

Mettez du soleil dans vos imprimés

Rue des Jordils 29 - Yverdon-les-Bains
www.helios-yverdon.com - 024 425 98 88

Saveurs d'ici et d'ailleurs...

UN POULET QUI A DU PEP!

Dans chaque édition de Vague Bleue, une personnalité yverdonnoise vous dévoile une de ses recettes préférées.

Ingrédients (4 pers.)

- 1 poulet de ferme d'env. 1,2 kg
- 3 c.s. huile de tournesol
- 1 beau citron
- 50 gr de beurre
- 3 pincées de sel
- Poivre au citron moulu
- Poivre de Cayenne moulu
- Thym et romarin

Préparation et cuisson

- Préchauffez votre four à 220°C
- Pelez un citron et partagez-le en 4 quartiers
- Badigeonnez d'huile votre poulet.
- Posez-le dans une lèche-frite/un plat allant au four
- Assaisonnez l'extérieur du poulet avec sel, thym, romarin - et légèrement avec du poivre de Cayenne
- Assaisonnez l'intérieur du poulet avec sel, poivre au citron, thym et romarin
- Glissez-y aussi 2 quartiers de citron et 50 gr de beurre
- Coupez le reste du citron en petits triangles, en les répartissant sur le poulet
- Recouvrez votre œuvre avec un papier d'aluminium, en déchirant 2 ouvertures dans ce couvercle de fortune
- Enfournez le poulet durant 40 min. à 220°C
- Enlevez le papier d'aluminium et baissez la température à 140°C durant 15 min., un peu plus si vous l'aimez bien bronzé... Bon appétit!

*P. Roulet-Grin,
Préfète Jura-Nord vaudois*

Répondez à la question suivante et tentez de gagner une place de cinéma :

De quelle couleur est la vague ?

Nom : Prénom :

Localité : Tél. :

☐ Je souhaite obtenir des infos sur les actions du PLRY

Coupon à retourner à PLR les Libéraux-Radicaux, Case postale, 1400 Yverdon-les-Bains

Les entrées cinéma sont offertes par :

BOUCHERIE CHARCUTERIE



ROBELLAZ

17, Rue du Lac
Yverdon-les-Bains

Tél. 024 425 24 42